

DEPARTEMENT DU  
VAL D'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRONDISSEMENT  
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 11

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET :**

Approbation de la convention de  
partenariat avec le collège Pierre de  
Ronsard pour des interventions de  
la ludothèque en son sein

Séance ordinaire du 14 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 septembre à 20 heures

Le nombre des Conseillers  
Municipaux en exercice est de 35

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué  
le 8 septembre 2023, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la  
présidence de M. THORY, Maire.

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles  
le : 20 SEP. 2023

**Présents :**

M.PEGARD, Mme SOUMAT, M. BRIANCHON, M. SAURAY, M. DAUX,  
M. DALOYAU, Mme DAUBELCOUR, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET,  
M. GALLIMIDI, Mme BERRA, Mme CHARBONNIER, M. CUSMANO,  
Mme ANGELO, M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, Mme  
DUHALDE, M. TAYBI, M. WISS, Mme BODILSEN, Mme BOEHM, Mme  
CHENET, M. BOUTRON, Mme BONNET-CHAMBON, M ZUILI, M.  
DUCHÊNE.

Publiée le : 20 SEP. 2023

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Montmorency le: 20 SEP. 2023

**Absents excusés :**

Mme NOACHOVITCH.....Procuration à M. GUIRAUDET  
M. GELLER.....Procuration à Mme DAUBELCOUR  
Mme DARROUX  
Mme PHILIPON  
M. ESKENAZI.....Procuration à Mme BONNET-CHAMBON

Pour le Maire et par délégation  
Le D.G.A.S.  
Anne-Marie SORET



**Absents**

Mme GROSJEAN  
M. AVEAUX  
M RAUMEL

**Secrétaire de séance :**

M. DUCHÊNE

« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans  
un délai de deux  
mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de Ville,  
cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :  
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;  
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

COMMUNE DE MONTMORENCY  
Direction des Affaires Culturelles  
PJ/AL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023

## DELIBERATION N°11

**OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COLLEGE PIERRE DE RONSARD POUR DES INTERVENTIONS DE LA LUDOTHEQUE EN SON SEIN**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°10 du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2022 approuvant le partenariat avec le Collège Pierre de Ronsard dans le cadre d'interventions de la ludothèque durant l'année scolaire 2022/2023,

Considérant que dans le cadre de ses missions de service public, la Ville souhaite proposer des animations culturelles et ludiques à destination des jeunes,

Considérant que la Ville souhaite pérenniser les actions et partenariats d'intérêt général qui étaient organisés par le Centre Culturel Rachel Félix les années précédentes,

Considérant que le personnel de la ludothèque du Centre Culturel Rachel Félix peut proposer des séances d'initiation et de mise à disposition de jeux de société aux élèves du Collège Pierre de Ronsard tous les mardis (hors vacances et jours fériés), de 12h à 13h, du 7 novembre 2023 au 25 juin 2024,

Vu l'avis favorable du Collège Pierre de Ronsard, représenté par son Principal, Monsieur Christophe Trouillard,

Vu l'avis favorable de la Commission des Affaires Culturelles et Patrimoine en date du 28 août 2023,

Vu la note de présentation et sur rapport de M. SAURAY,

**Après en avoir délibéré,**

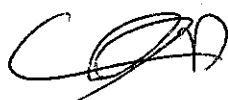
**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

APPROUVE la convention de partenariat pour des interventions de la ludothèque du Centre Culturel Rachel Félix au sein du Collège Pierre de Ronsard durant l'année scolaire 2023/2024,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention de partenariat ainsi que tout document y afférent.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Charles DUCHÊNE**  
Secrétaire de séance



**Maxime THORY**  
Maire de Montmorency

